

En contrepartie de la reconnaissance par Trump de la «souveraineté marocaine» sur le Sahara occidental

# Le Maroc normalise ses relations avec Israël

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5245 - Vendredi 11 - Samedi 12 décembre 2020 - Prix : 10 DA

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 11 décès et 542 nouveaux cas

Page 2

Tweet de Djerad au sujet des manifestations du 11 décembre 1960

## «L'Algérie de demain aspire à maintenir sa mémoire vivante»

Page 16

### Le mélange dangereux du froid et de la fête au temps du Covid

Par Mohamed Habili

**S**i en Europe on s'estime encore aux prises avec la deuxième vague de la pandémie, aux Etats-Unis en revanche, il n'est plus question, à partir du 26 novembre dernier tout particulièrement, jour de célébration de Thanksgiving, que de troisième vague. On le sait parce que le nombre des nouvelles contaminations est monté en flèche depuis lors. Deux causes parfaitement prévisibles l'une comme l'autre ont concouru pour produire cet effet combien indésirable : un brassage accru dans les transports publics et au sein des familles à l'occasion de cette fête typiquement américaine, mais également la baisse saisonnière des températures. Ce qu'on ne parvient pas à démêler, c'est la part respective de chacune dans ce rebond spectaculaire. Laquelle a le plus joué dans la détérioration sur le front de l'épidémie, la fête ou le retour du froid ? La réponse à cette question est importante, tant pour les Etats-Unis que pour les Amériques et pour l'Europe, qui tous en effet ont les fêtes de fin d'année qui les attendent. Qu'ils ne puissent annuler sans manquer à tout. Sans s'infliger un tort incommensurable. Des pays arabes et musulmans n'ont pas hésité pour leur part à décréter des couvre-feux pendant les deux aïds, empêchant de la sorte les visites familiales de se donner libre cours comme le veut la tradition.

Suite en page 3

PCR à 8 800 DA, scanner à 7 000, tests antigéniques à 3 600 et sérologiques à 2 200...

## Malgré le geste des labos, les tests Covid-19 restent inaccessibles



Ph/D. R.

Les prix des tests PCR et des examens au scanner, pour détecter une éventuelle contamination par le coronavirus, ont été revus à la baisse. Mais malgré les efforts de certains laboratoires pour soulager le portefeuille du citoyen, les tarifs appliqués restent trop élevés et inaccessibles pour la bourse de l'Algérien moyen. [Page 2](#)

Au plus haut depuis neuf mois

## Le pétrole franchit la barre des 50 dollars

Page 2

Pour des retards dans les délais et la qualité des travaux

## L'AADL adresse des mises en demeure à plusieurs entreprises

Page 3

PCR à 8 800 DA, scanner à 7 000, tests antigéniques à 3 600 et sérologiques à 2 200...

# Malgré le geste des labos, les tests Covid-19 restent inaccessibles

■ Les prix des tests PCR et des examens au scanner, pour détecter une éventuelle contamination par le coronavirus, ont été revus à la baisse. Mais malgré les efforts de certains laboratoires pour soulager le portefeuille du citoyen, les tarifs appliqués restent trop élevés et inaccessibles pour la bourse de l'Algérien moyen.

Par Louisa Ait Ramdane

Le ministère de la Santé a conclu jeudi un accord avec l'Association algérienne des radiologues et les laboratoires d'analyses médicales pour faire baisser les prix de dépistage du coronavirus. Pour une période de six mois, un test PCR devrait coûter 8 800 dinars. Le coût du scanner, quant à lui, ne devrait pas dépasser les 7 000 dinars, les tests antigéniques 3 600 dinars et les tests sérologiques 2 200 dinars. Pour Abderrahmane Benbouzid, cette baisse s'inscrit dans le cadre de l'effort national contre l'épidémie de coronavirus. Il a déclaré, à cet effet, que «les portes du ministère sont ouvertes devant les médecins et les propriétaires de laboratoires de diagnostic afin qu'on puisse s'entraider et dépasser cette crise».

Même avec ces efforts de la part de certains laboratoires, le test PCR n'est pas à la portée du citoyen lambda. Ce prix est toujours inaccessible. D'autant plus que les produits pharmaceutiques et les examens susmentionnés ne sont pas remboursés par la Caisse nationale de sécurité sociale.

Si la pandémie de coronavirus a durement impacté plusieurs secteurs d'activité en Algérie, elle a paradoxalement fait le bonheur du secteur pharmaceutique et médical. Ainsi, les cliniques, les laboratoires d'analyses, les centres d'imagerie médicale, les officines et les parapharmacies ont bien profité de cette crise sanitaire. Il

est évident que l'aspect mercantiliste a toujours la peau dure dans ces établissements de santé, qui trouvent malheureusement dans chaque crise sanitaire une occasion pour s'enrichir.

Une réalité contestée même par les professionnels de la santé qui jugent les tarifs des tests de coronavirus trop excessifs.

Pour soulager quelque peu la poche du citoyen et revenir à des prix plus raisonnables, le D' Bekkat Berkani, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus en Algérie, a estimé que le ministère de la Santé pourrait avoir «un rôle à jouer en fixant le prix des dépistages aussi bien par PCR que par les tests rapides dans les laboratoires privés». A titre d'exemple, le test rapide revient entre 1 500 et 4 000 DA l'unité au citoyen, alors que son prix d'achat est très raisonnable, le produit étant fabriqué localement. «Le prix d'achat par les laboratoires oscille entre 600 et 900 DA l'unité», d'où la différence «énorme», a fait savoir, pour sa part, le P' Kamel Djenouhet, président de l'Association des laboratoires centraux publics, appelant au «plafonnement des prix» afin de permettre à une plus large partie de la population d'y avoir accès.

Le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), D' Fawzi Derrar, a de son côté jugé, dans un entretien accordé à un quotidien national, que les prix appliqués par les laboratoires privés sont «excessifs».



Ph.D. R.

«La plupart des laboratoires privés s'approvisionnent seuls sans passer par l'IPA. Il faut absolument aller vers une politique des prix», a-t-il précisé.

Samedi passé, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a annoncé avoir décidé d'octroyer une aide financière d'un montant de «5 000 DA pour les frais engagés au titre de l'examen du scanner thoracique Covid-19 ; 3 500 DA pour les frais engagés au titre du test RT-PCR, 1 500 DA pour les frais engagés au titre du test rapide antigénique». Ce dispositif n'entrera en vigueur qu'à partir

de janvier 2021 et son mode d'emploi n'a pas encore été précisé par le Premier ministre. L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 11 décès et 542 nouveaux cas

L'ALGÉRIE a enregistré 11 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (10), portant à 2 575 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 542 cas, soit 23 cas de moins par rapport au bilan d'hier (565), pour atteindre, au total, 91 121 cas confirmés. R. N.

Au plus haut depuis neuf mois

## Le pétrole franchit la barre des 50 dollars

Le pétrole est au plus haut depuis neuf mois, début de la pandémie. Porté par l'optimisme lié aux campagnes de vaccination contre le Covid-19, le prix du baril de référence en Europe a conclu au-dessus du seuil des 50 dollars. Hier, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février perdait 0,42 % à Londres par rapport à la clôture de jeudi, à 50,04 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier a terminé en hausse de 2,76 % ou 1,26 dollars à 46,78 dollars. «Voir les prix grimper à nouveau est une indication claire de la confiance croissante du marché à l'égard des campagnes de vaccination contre le Covid-19», a expliqué Bjornar Tonhaugen, analyste de Rystad, alors que le Royaume-Uni a lancé la sienne mardi et que le Canada a donné un feu vert au vaccin de Pfizer/BioNtech. «Le marché se concentre désormais sur la distribution de vaccins, ce qui pourrait entraîner un pic de la demande d'or noir», a affirmé Phil Flynn de Price Futures Group. Aux Etats-Unis, la décision de l'Agence américaine des

médicaments (FDA) sur l'autorisation de ce vaccin est attendue ces jours-ci. Du côté de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de ses dix alliés producteurs, identifié sous l'acronyme Opep+, un accord a été trouvé la semaine dernière pour n'ouvrir que très doucement le robinet d'or noir à partir de janvier. «L'extension des quotas de l'Opep devrait permettre au marché de se maintenir à flot pendant l'hiver. La demande devrait ensuite augmenter tout au long de l'année prochaine pour atteindre un niveau plus normal à mesure que les vaccins seront mis sur le marché», a indiqué Stephen Innes, d'Axi. Le marché a semblé ignorer la vive hausse des stocks de pétrole brut américain. Le rapport publié mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) a fait état d'une très forte hausse des stocks commerciaux de brut dans le pays, de plus de 15 millions de barils pour la semaine achevée le 4 décembre, un signal de faible demande outre-Atlantique. Ce chiffre a surpris les analystes qui s'attendaient à une légère baisse. Les Etats-Unis avaient connu une

augmentation similaire de leurs stocks de brut au mois d'avril, mais une telle hausse hebdomadaire est rarissime. «Ce n'est pas tous les jours que le marché ignore la hausse des stocks de brut aux Etats-Unis, surtout de cette taille», a commenté M. Tonhaugen.

### Attar présidera demain la 105<sup>e</sup> réunion du Conseil des ministres de l'Opaep

Le ministre de l'Energie, président de la session actuelle du Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (Opaep), Abdelmadjid Attar, présidera demain les travaux de la 105<sup>e</sup> réunion du Conseil des ministres de l'Organisation, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre régionale, qui se tiendra par visioconférence, les ministres arabes discuteront du projet relatif au budget prévisionnel de l'Organisation pétrolière pour l'année 2021, précise la même source. Outre le rapport du secrétaire général sur les activités du secré-

riat de l'Organisation, qui sera également à l'ordre du jour, les participants focaliseront également leurs discussions sur la situation de l'industrie pétrolière mondiale. Le Conseil abordera, par ailleurs, les voies et moyens pour redynamiser et développer les activités du secrétariat de l'Opaep en tenant compte des nouveaux changements opérés au niveau mondial ainsi que la tenue du 12<sup>e</sup> Congrès arabe sur l'énergie. L'Opaep a été fondée en 1968 par le Koweït, la Libye et l'Arabie saoudite. L'Algérie y a adhéré en 1970. Elle compte aussi les Emirats arabes unis, le Qatar, le Bahreïn, l'Irak, l'Egypte et la Syrie.

Etabli au Koweït, l'Organisation regroupe dix pays membres, a pour principale mission la coordination des politiques énergétiques des pays arabes dans le but de promouvoir leur développement économique. Sur le plan régional, elle organise la coopération sur le développement du pétrole, les projets communs et l'intégration régionale, précise la même source.

Meriem Benchaouia

En contrepartie de la reconnaissance par Trump de la «souveraineté marocaine» sur le Sahara occidental

## Le Maroc normalise ses relations avec Israël

■ Le Maroc a accepté de normaliser ses relations avec Israël, dans le cadre d'un accord négocié avec l'aide des Etats-Unis d'Amérique, a indiqué, jeudi, l'administration américaine. L'information a été annoncée dans un tweet du président américain sortant, Donald Trump.

Par Aomar Fekrache

En contrepartie, Trump a décidé de reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental occupé. Le Maroc devient ainsi le quatrième pays arabe à normaliser ses relations avec l'entité sioniste depuis le mois d'août dernier, après les Emirats arabes unis, le Bahreïn et le Soudan. Dans un communiqué du cabinet royal marocain, il a été indiqué que «le souverain a informé le président américain que le Maroc entend (...) reprendre les contacts officiels avec les vis-à-vis et les relations diplomatiques dans les meilleurs délais». Le Maroc accordera également «des autorisations de vols directs pour le transport des membres de la communauté juive marocaine et des touristes israéliens en provenance et à destination du Maroc», ajoute-t-on de même source. Parmi les engagements pris par le roi marocain vis-à-vis du président américain sortant, figure aussi la promotion des relations dans les domaines économique et technologique.

### Condamnations

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a «une position inchangée sur le Sahara occidental après la décision du président américain de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur ce territoire», a déclaré jeudi son porte-parole Stéphane Dujarric. M. Guterres «pense (...) que la solution à cette question peut toujours être trouvée sur la base des résolutions du Conseil de sécurité», a-t-il ajouté lors de son point-pressé quotidien. De son côté, le représentant du Front Polisario à Washington, Mouloud Saïd, dans une première réaction, a regretté la décision du président américain, soulignant qu'une telle démarche «ne changera ni la nature ni le statut des territoires



occupés». Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario ont, quant à eux, condamné fermement la décision du président américain, la qualifiant de «violation flagrante de la charte de l'ONU et de la légalité internationale». «La position annoncée par Trump, qui constitue une violation flagrante de la charte de l'ONU et de la légalité internationale, entrave les efforts de la communauté internationale visant à trouver une solution pacifique au conflit entre la République sahraouie et le Royaume du Maroc», indique un communiqué du ministère sahraoui de l'Information. «Ce pas intervient à un moment où l'occupant marocain a violé le cessez-le-feu après son agression le 13 novembre dernier», a ajouté la même source. Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario ont appelé «les Nations unies et l'UA à condamner cette décision irréflective et à faire pression sur le Maroc pour mettre un terme à la colonisation du Sahara occidental».

### Opération de «brigandage international»

Le représentant du Front Polisario en France Mohamed Sidati, a déclaré, hier, que «la décision de Trump va à l'encontre du droit international et viole la légalité internationale», qualifiant l'opération de «brigandage internationale». Pour le diplomate sahraoui, la décision émanant du président sortant, qu'il considère comme «discrédité et perdant», ne changera en rien le statut juridique du Sahara occidental qui demeure une question éminemment de décolonisation devant être réglée à travers l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination, reconnu par la communauté internationale. Aussi, l'ambassadeur de la RASD à Alger, Abdelkader Taleb Omar, a affirmé que le deal conclu entre le président américain, Donald Trump, le régime marocain et Israël, «est dénué de légitimité et contraire aux résolutions onusiennes». De son côté, le président de la Commission défense du Sénat américain, James Inhofe, lui, s'est dit «trististe et «déçu par la décision du président américain sortant de reconnaître la prétendue marocanité du

Sahara occidental, soulignant qu'une telle démarche ne changerait en rien les positions de la communauté internationale». Les factions palestiniennes ont condamné à leur tour la décision marocaine de reprendre les contacts officiels et diplomatiques avec l'entité israélienne dans les plus brefs délais, estimant que «les accords de normalisation avec les pays arabes ne conféreront à l'entité sioniste aucune sécurité ou légitimité». Par ailleurs, la Russie a déclaré que la décision du président américain sortant, Donald Trump, de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental est «unilatérale» et sort complètement du cadre du droit international. La décision ne respecte pas non plus «les décisions de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, avec lesquelles les Américains eux-mêmes étaient d'accord», a indiqué le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, cité par les agences de presse Ria Novosti et TASS.

A. F.

Pour des retards dans les délais et la qualité des travaux

## L'AADL adresse des mises en demeure à plusieurs entreprises

«Des mises en demeure ont été adressées à plusieurs entreprises chargées de la réalisation de projets de logements à Tizi Ouzou, El Tarf, Sétif et Constantine, pour des retards dans les délais et la qualité des travaux», a indiqué l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (Aadl). Dans une publication sur sa page Facebook, l'Agence a précisé qu'elle a adressé une seconde mise en demeure à l'entreprise chargée de la réalisation des travaux d'aménagement extérieur et des réseaux divers du projet de 1 000 logements dans le pôle d'excellence à Tizi Ouzou. Il s'agit de la société turque qui «ne s'est pas conformée aux exigences de la première mise en demeure publiée sur la presse nationale le 18 novembre dernier». La mise en demeure sanctionne «le retard accusé dans les travaux de réalisation et la non-conformité du plan d'exécution, en ce sens que

l'entreprise en question a consommé trois mois des délais contractuels fixés à huit mois pour un taux de réalisation de 6 %, alors que le taux exigé est de 40 %». L'Agence a fait état, dans ce sens, d'un abandon manifeste du chantier et un arrêt des travaux». En outre, l'Aadl a annoncé qu'elle prendrait les mesures légales en vigueur, dans le cas où ces instructions ne seraient pas appliquées. Dans la même journée, une deuxième mise en demeure a été adressée à l'entreprise chargée de la réalisation de 400 logements à Tinar, dans la wilaya de Sétif. Il s'agit de la SARL Altracom, chargée de l'étude et de la réalisation de 400 logements de type location-vente, dans le pôle urbain de Tinar, dans la commune d'Ouled Saber (Sétif). La SARL Altracom est mise en demeure pour plusieurs raisons, dont «le taux d'avancement des travaux de 39,60 % pour 97,05 % de

consommation de délais, le retard cumulé dans la réalisation des travaux, la très faible cadence de réalisation dans le chantier et l'incapacité caractérisée de l'entrepreneur». De plus, l'Aadl a adressé mercredi une première mise en demeure à l'entreprise «BTPH Gueraoua Lamine», en charge de la réalisation des voiries et réseaux divers (VRD) du projet de 1 000 logements de type location-vente dans la commune d'El Tarf (wilaya d'El Tarf), (un seul lot). L'Agence a expliqué le recours à cette procédure par «la mauvaise qualité des travaux et le non-respect du calendrier des travaux, en plus de la lenteur, clairement délibérée de l'entreprise de réalisation». Par conséquent, elle a exigé de cette entreprise un renforcement en ressources humaines et matérielles, l'approvisionnement de tous les bâtiments en matériels nécessaires, la mise en place d'un calendrier de travaux en fonction de chaque

lot et la mise sur pied d'une équipe technique chargée du suivi des travaux. Par ailleurs, l'Aadl a adressé une première mise en demeure au Groupe Bourouag Construction, chargé de l'étude et de la réalisation de 2 000 logements Aadl à El-Khroub (Constantine). La mise en demeure concerne le marché d'études et réalisation de 200/1019 logements au site I Hemimim et 2000/981 logements au niveau du site II Massinissa. Cette procédure intervient, selon l'Agence, en raison du retard accusé dans le parachèvement des travaux et le non-respect des délais contractuels et de l'engagement de parachever les travaux en trois mois, affiché lors de la réunion du 8 octobre dernier sous la présidence du directeur général de l'Aadl. L'Agence a appelé le Groupe à parachever les travaux restants, à accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard enregistré au

### LA QUESTION DU JOUR

## Le mélange dangereux du froid et de la fête au temps du Covid

Suite de la page une

L'Arabie saoudite a annulé le pèlerinage, une mesure aussi radicale que rarissime. On n'imagine pas les Américains et les Européens agir dans le même esprit envers Noël et le nouvel an. De là d'ailleurs chez eux la crainte de devoir subir une troisième vague alors même que la deuxième n'est pas encore retombée. La gueule de bois n'en sera de toute façon que plus sévère et plus longue. Les Américains, mais aussi les Canadiens avant eux, se doutaient un peu de la facture à payer au sortir de la table copieuse de Thanksgiving. Même leurs autorités n'ont pas osé leur demander de faire ce sacrifice pour une fois, par pitié pour leur santé de groupe. Ou alors pour le bonheur de se retrouver l'année prochaine, et sans les mesures de rétorsion du Covid-19 à souffrir dans la foulée des réjouissances. On dirait que c'est pour prévenir cet enchaînement fatal que les Britanniques et les Russes ont décidé de lancer immédiatement leurs campagnes de vaccination. Plus grand est le nombre des vaccins administrés moins lourd serait le bilan des fêtes de fin d'années. Il n'y aurait qu'un problème, c'est que la vaccination se fait en deux temps, séparés d'une vingtaine de jours. Les autres Occidentaux attendent les fêtes, c'est-à-dire la troisième vague, comme il se doit plus haute que la deuxième, non sans fatalisme. S'il y avait moyen de les enjamber, on ne s'en serait pas privé. Comme il y n'en a pas, il faut faire en sorte que l'addition soit à la fin la moins salée possible. Les autorités françaises n'ont pas pu annuler des fêtes aussi dangereuses, mais elles ont estimé de leur droit de fixer ce qu'elles ont appelé la jauge, c'est-à-dire le nombre de personnes autorisées à se trouver autour de la table familiale, seul moyen qui reste pour limiter les dégâts. Sans doute n'entre-t-il pas dans leurs intentions de mettre sur pied des brigades spéciales chargées de faire respecter la jauge, forcément en s'infiltrant chez les fêtards pour voir si celle-ci est respectée. Mais enfin, on pouvait le craindre. M. H.

niveau du site 981/2000 logements. Un délai de huit jours, à compter de mercredi dernier, lui a été accordé pour appliquer ces instructions sous peine de prendre les mesures coercitives conformément aux conditions prévues dans le contrat.

Thinhinene Khouchi

— 85 décès dans les rangs de la Sûreté nationale depuis le début de la pandémie —

# Covid-19 : la police la plus touchée après le corps médical

■ Le directeur général de la Sûreté nationale, Khelifa Ounissi, a révélé, jeudi à Blida, l'enregistrement de 85 décès dans les rangs de la police depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Par Hamid N.

La Sûreté nationale est «la deuxième institution, après le secteur de la Santé, en nombre de victimes de ce virus mortel depuis sa propagation, avec l'enregistrement de 85 décès», indique un message du DGSN, lu en son nom par le directeur de la santé, action sociale et des sports de la DGSN, en marge de l'inauguration, en compagnie du wali de Blida, Kamel Nouisser, de structures sécuritaires.

La DGSN a mobilisé depuis le début de la pandémie et au titre des orientations des pouvoirs publics, tous les moyens disponibles pour protéger la santé du citoyen et freiner la propagation de cette pathologie, selon la même source.

Le DGSN a souligné à l'occasion le rôle important et essentiel joué par les éléments de la police sur le terrain, depuis l'apparition du Covid-19, aux côtés des éléments des autres corps sécuritaires, en veillant à l'application des mesures préventives et à travers la sensibilisation des citoyens sur la nécessité du respect du protocole sanitaire.

## La DGSN a franchi des pas importants en matière de modernisation et de développement de la ressource humaine

Le corps de la Sûreté nationale a franchi «un pas important» en matière de modernisation et de développement de la ressource humaine, a affirmé, jeudi à Blida, le DGSN, Khelifa Ounissi.

En présence du wali de Blida, Kamel Nouicer et des représen-

tants des autorités locales de la wilaya, des directeurs centraux et des cadres régionaux de la Sûreté nationale, le DGSN a procédé à l'inauguration de plusieurs sièges de la Sûreté nationale à Blida.

Les nouveaux sièges inaugurés sont : le siège de la sûreté urbaine de Diar El Bahri (sûreté de la daïra d'Ouled Yaïche), renforcé par une structure sociale, en l'occurrence une résidence du personnel de la police relevant de ce siège, un siège de la sûreté urbaine à Oued Djer (sûreté de la daïra d'El Afroune), le siège de la sûreté urbaine à la commune de Souakria (daïra de Meftah), un siège de la sûreté urbaine de la commune de Bouinane. De nouvelles structures sociales et des logements de fonction ont été rattachés à ces sièges, et ce, en vue de permettre aux policiers de mener à bien leur devoir professionnel dans des conditions favorables.

M. Ounissi a appelé les éléments de la police, tous grades confondus, à «fournir davantage d'efforts dans l'accomplissement de leurs missions en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, à intensifier les actions de proximité et à associer les citoyens et les médias dans la mise en œuvre de l'équation sécuritaire, conformément aux lois et réglementations en vigueur».

Evocant les défis que traverse l'Algérie à l'instar du reste du monde, en raison de la propagation de la pandémie denouveau coronavirus (Covid-19), M. Ounissi a affirmé que le corps de la police «a mobilisé tous les moyens matériels et humains pour faire face à cette épidémie», saluant le rôle efficace des éléments de la DGSN sur le terrain en compagnie des dif-



Le directeur général de la Sûreté nationale, Khelifa Ounissi

férents partenaires ainsi que «leur sacrifices pour appliquer et respecter les mesures sanitaires et sensibiliser les citoyens dans ce cadre».

«Les nouvelles structures policières opérationnelles à la wilaya de Blida constituent un acquis devant renforcer la couverture sécuritaire à la wilaya, dont le taux s'élève à 93 %, et ce, dans le cadre de la préservation de la sécurité du citoyen et de ses biens», a-t-il poursuivi, soulignant qu'«il s'agit des efforts que la DGSN vise à renforcer à travers le territoire

national et ce, dans le cadre de la politique d'accompagnement sécuritaire adoptée par l'Etat algérien au profit du citoyen».

Par ailleurs, le DGSN et le wali de Blida ont remis une distinction aux équipes médicales relevant des établissements hospitaliers de la wilaya de Blida et des services de la Sûreté nationale, mobilisés dans la bataille de la lutte contre la pandémie de coronavirus, et ce, en guise de «reconnaissance de leurs sacrifices et leurs efforts consentis dans le souci de protéger la santé du

citoyen».

Les éléments de la Protection civile et de la police relevant de la sûreté de wilaya de Blida ont reçu une distinction «en guise de leurs efforts consentis quotidiennement sur le terrain afin de contribuer, aux côtés des différentes autres instances publiques, dans la préservation de la sécurité du citoyen et de le mettre à l'abri de cette pandémie jusqu'à la fin de la crise sanitaire exceptionnelle».

H. N.

Le ministre de l'Habitat, Kamel Nasri

## Le lancement de divers projets de logements, «une priorité»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a affirmé, jeudi à Skikda, que «la priorité du programme actuel du gouvernement pour le quinquennat en cours est le lancement de la concrétisation de tous les projets de logements et d'équipements publics divers».

Dans une rencontre avec la presse au siège de la wilaya au terme de sa visite à Skikda, le ministre a indiqué que son département est en phase d'évaluation de l'année 2020 qui a connu de multiples arrêts de chantiers, estimant qu'en dépit des effets de la pandémie de Covid-19, «des réalisations non négligeables ont été concrétisées dont la distribution de 200 000 logements à travers le pays».

«Les nouveaux projets de logements verront le lancement de leur concrétisation dès le début de l'année prochaine (2021), après l'adoption par les deux chambres du Parlement de la loi de

finances», a ajouté M. Nasri qui a insisté sur l'intensification du travail pour achever les projets en cours «notamment dans leur volet relatif à l'aménagement extérieur». Il a également relevé que le logement rural constitue un axe fondamental des projets de logements du présent quinquennat avec la programmation de 650 000 unités à travers le pays, estimant que cette formule de logement «demeure parmi les plus importantes et jouit d'un intérêt majeur».

Concernant la wilaya de Skikda, il a déclaré qu'à l'instar des autres wilayas, Skikda bénéficiera d'un programme «important» et compte actuellement plus de 900 logements ruraux non encore lancés, soulignant que la wilaya connaît un problème de foncier constructible du fait que la majorité des terres appartient au foncier agricole ou forestier.

Le ministre a invité, à ce propos, les responsables de la wilaya à examiner

minutieusement la situation du foncier pour implanter les divers projets non encore lancés faute de foncier.

M. Nasri a affirmé, en outre, que Skikda a bénéficié aujourd'hui d'un nouveau projet de 110 logements publics locatifs (LPL) dans une première phase qui sera suivie d'autres, annonçant la distribution «avant fin 2020» de plus de 1 000 logements de divers types.

Il a aussi indiqué que la wilaya de Skikda a bénéficié de montants financiers «considérables» pour la prise en charge de travaux d'aménagement des cités construites au titre des différents programmes de logements.

Le ministre s'est enquis, à l'occasion, des effets du séisme qui a frappé la wilaya de Skikda le 22 novembre passé en visitant le CEM «Mohamed-Sabou» et l'hôpital «El-Ayeb-Derradjji» d'El Harrouch.

Il a affirmé sur site la nécessité de réaménager ces deux équipements «au

plus vite».

Le ministre a pris également la décision de reloger tous les citoyens dont les habitations ont été endommagées par la secousse et classées «dans la case rouge» et a souligné que la wilaya a obtenu plus de 100 aides financières destinées à permettre aux familles, dont les habitations ont subi des dommages à degrés divers, de procéder aux travaux d'entretien.

M. Nasri a suivi au début de sa visite au CEM d'El Harrouch un exposé sur les programmes de logements dans la wilaya et a clos sa tournée par l'inspection du chantier de 1 500 unités LPL à Meysoune, dans la ville de Skikda, dont le taux d'avancement des travaux a été estimé à 75 %.

Lors des divers points de sa visite, le ministre a écouté les préoccupations des citoyens axées notamment autour du problème de logement.

Samah N.

## Industrie

# Réunion demain pour la mise en œuvre d'un plan de relance d'ENIE et d'ENIEM

■ Un plan de relance pérenne concernant l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem) et l'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie) sera discuté demain en présence des représentants de ces entreprises ainsi que ceux des établissements qui les financent, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham.

Par Salem K.

Lors d'un point de presse en marge d'une réunion présidée par le ministre réunissant les opérateurs économiques nationaux publics et privés, M. Ait Ali Braham a fait savoir que son département ministériel organisera une réunion de travail dimanche prochain, réunissant les responsables d'Eniem et d'Enie afin de discuter d'un plan de relance pérenne «et non un plan de relance d'urgence qui soit conjoncturel». Rappelant qu'Eniem fait face à des problèmes structurels et de financement bancaires, le ministre a estimé nécessaire la mise en œuvre d'un plan de relance sur des bases solides. «Notre vision est que le secteur public doit bénéficier d'une relance et d'un financement, mais cela sur des bases financières saines», a-t-il souligné.

## L'ouverture de capital concernera les entreprises publiques nécessitant une recapitalisation cyclique

L'ouverture de capital concernera uniquement les entreprises publiques nécessitant une recapitalisation cyclique, et devrait s'établir à travers la Bourse, a indiqué le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham. Interrogé en marge d'une réunion de travail dédiée à la filière industrielle de l'électronique et de l'électroménager en présence d'opérateurs nationaux publics et privés, le ministre a fait savoir que dans le cadre de l'audit global du secteur industriel public en cours, les entreprises de ce secteur pouvant être éligibles à une ouverture de capital seront celles nécessitant des recapitalisations répétées. «Il s'agit d'abord de faire une étude globale du secteur public pour désigner ce qui est privatisable et pour fixer les conditions d'accès aux capitaux», a souligné M. Ait Ali Braham, estimant que la meilleure option d'ouverture de capital serait à travers la Bourse pour permettre aux épargnants algériens de refinancer le tissu industriel national réduisant ainsi le recours au Trésor public. Selon le ministre, les entreprises publiques bénéficiaires ne nécessitant pas un refinancement ne seront pas concernées par l'ouverture de



leur capital. Réfutant l'information parue dans la presse selon laquelle un cahier des charges est en cours régissant l'ouverture de capital des entreprises publiques, le ministre a en outre fait savoir que cette opération «relève d'une décision gouvernementale concertée et non d'un cahier des charges». Par

ailleurs, le ministre a estimé, face à la réaction de certains opérateurs économiques de la filière électronique et électroménager, que «le taux d'intégration prévu par le décret exécutif 313-20 est objectif». «Les taux d'intégration prévus sont objectifs, car sur certains produits nous avons atteint des taux plus élevés dans

le passé. La plupart des opérateurs ont montré leur volonté de s'engager dans cette voie», a indiqué M. Ait Ali Braham, ajoutant que les opérateurs voulant poursuivre une activité d'assemblage peuvent toujours le faire en s'acquittant des taux pleins d'imposition en vigueur.

S. K.

## Agriculture

# Vers le renforcement des exportations de l'huile d'olive algérienne vers l'étranger

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a affirmé, jeudi à Alger, la nécessité de renforcer les exportations des produits agricoles notamment de l'huile d'olive, soulignant que la production d'olives a atteint 10 millions de quintaux durant la campagne 2019-2020 contre 8,6 millions de quintaux durant la précédente campagne. Lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la deuxième édition du concours national «Djaafar-Aloum» de la meilleure huile d'olive vierge extra algérienne pour la campagne 2019-2020, le ministre a mis l'accent sur la grande importance accordée par son secteur à l'élargissement de l'oléiculture et les efforts visant à assurer la qualité de ce produit. M. Hemdani a souligné, en outre, les efforts fournis pour renforcer les mesures juridiques inhérentes à la labellisation du produit national selon les indications géographiques sur l'origine du produit, une démarche déjà réalisée, dans une première phase, pour l'huile d'olive de la région de «Sig» à Mascara, ce qui permettra de conformer le produit aux normes internationales et d'investir les marchés

étrangers. «Nous avons donné toute l'importance à l'élargissement de l'oléiculture et œuvré à assurer la qualité du produit, de manière à répondre aux normes internationales», a-t-il soutenu, saluant, à cet effet, «les efforts consentis par les différents acteurs, notamment les oléiculteurs, pour concourir à la promotion et au développement de la production agricole, notamment en ces conditions difficiles induites par la propagation de la pandémie de nouveau coronavirus». Lors de la cérémonie de remise des prix, organisée à l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV), M. Hemdani a affirmé que les résultats réalisés représentaient un défi relevé par les agriculteurs et les éleveurs en cette conjoncture sanitaire sensible, marquée par la propagation du nouveau coronavirus et l'impact des mesures préventives visant à endiguer la pandémie. Pour le ministre, la diversité qui caractérise notre pays en matière de production d'huile d'olive mérite une bonne commercialisation, en soumettant les différents échantillons aux analyses chimiques nécessaires et en procédant à un travail d'évaluation pour moderniser la filière.

Le ministre a fait état de la consécration d'une direction au niveau du ministère, dédiée à la promotion de l'agriculture biologique, compte tenu du grand potentiel offert dans ce domaine. La feuille de route sectorielle 2024-2030 prévoit de compter sur les acquis et ressources humaines disponibles pour améliorer la production et s'orienter vers l'exportation. Le ministre a également mis en avant les perspectives d'investissement dans de nombreuses autres filières stratégiques, à l'instar du lait et des céréales.

## 12 lauréats primés au concours national «Djaafar-Aloum»

Le ministre a présidé la cérémonie de remise des médailles aux douze lauréats de la deuxième édition du concours national «Djaafar-Aloum» de la meilleure huile d'olive vierge extra pour la saison 2019-2020, afin de les encourager à perpétuer la tradition de l'organisation de ces concours qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'huile d'olive en Algérie. Ce concours, coorganisé par le Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole (Cnifo) et

l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV), vise à promouvoir la production nationale d'huile d'olive et à encourager sa consommation. Supervisant l'ouverture du laboratoire d'analyses des produits oléicoles «Djaafar-Aloum» accrédité par le Conseil oléicole international (COI), le ministre a écouté les explications fournies par le chef de département des expériences de l'ITAFV et par la présidente du Comité d'experts sur les méthodes d'analyse chimique et d'analyse sensorielle (goût), selon les normes techniques internationales qui déterminent la qualité de l'huile d'olive fruitée et non fruitée, ses types et les caractéristiques gustatives de chaque qualité. De surcroît, tous les renseignements relatifs aux caractéristiques du produit seront téléchargés sur une base de données et intégrés dans une application électronique spéciale qui classe automatiquement la qualité de l'huile d'olive. A noter que l'ITAFV est également composé d'experts-dégustateurs qui s'acquittent de leur mission, selon les normes internationales, du point de vue technique ou via l'exercice physiologique du goût. A ce sujet, M. Hemdani

a mis l'accent sur l'impératif pour ce laboratoire de superviser la qualité et sensibiliser les producteurs quant à l'importance de respecter les procédés techniques de production, d'autant plus que tous les atouts sont disponibles dans le pays, en vue d'encourager l'exportation. En chiffres, l'ITAFV précise que 70 % de l'huile d'olive produite localement est vierge extra, avec des perspectives d'atteindre une meilleure qualité. Pour ce faire, plusieurs formations ont été dispensées aux dégustateurs, dont 10 chefs de jury et experts qui participent à l'encadrement des concours aux plans national et international. A rappeler que le jury national de dégustation a été accrédité en 2019 par le Conseil oléicole international (COI). Selon des statistiques récentes, les espaces réservés aux oliviers sont passés de 168 000 ha en 2000 à quelque 480 000 ha lors de la saison 2018/2019, soit une augmentation de 160 %. La production nationale d'olive a atteint, durant la saison 2019/2020, environ 10 380 000 quintaux, contre 8 687 000 quintaux l'année dernière, soit +65 % de production d'huile d'olive.

Nabila T.

## Festival du théâtre professionnel de Guelma

## L'évènement sera organisé en ligne

■ La douzième édition du Festival du théâtre professionnel de Guelma s'organise cette année en format virtuel en raison de la pandémie de Covid-19. Prévue du 17 au 21 décembre courant, cette manifestation théâtrale, très attendue par les passionnés de cet art, sera organisée sous le thème «Recours à la numérisation artistique», précisent les organisateurs. Les personnes qui souhaitent à participer sont appelées à envoyer leurs œuvres avant le quinze du mois de décembre courant, précise le commissaire du festival, Rachid Djrourou.

Par Abla Selles

La douzième édition du Festival du théâtre professionnel de Guelma sera organisée en édition virtuelle du 17 au 21 décembre courant, a déclaré le commissaire du festival, Rachid Djrourou. Cette édition est organisée sous le thème «Recours à la numérisation artistique».

Le Commissariat du Festival du théâtre professionnel de Guelma a commencé à réceptionner les œuvres artistiques dont les auteurs souhaitent participer à la 12<sup>e</sup> édition de cette manifestation annuelle en vue de la qualification pour le Festival national du théâtre professionnel d'Alger, a précisé Rachid Djrourou. En effet, «la participation est ouverte à toutes les œuvres artistiques et représentations théâtrales réalisées par des troupes théâtrales, des coopératives et des associations artistiques des wilayas de l'est, le sud-est et le centre du pays», a-t-il précisé M. Djrourou. Notre interlocuteur a ajouté, dans ce

sens, que les œuvres retenues pour participer à ce festival, organisé avec le concours du ministère de la Culture, seront sélectionnées ultérieurement.

Selon le Commissaire du festival, la réception des œuvres théâtrales se poursuivra jusqu'au milieu du mois en cours, à l'adresse postale attribuée à la manifestation, indiquant que les coopératives et les associations souhaitant y participer doivent enregistrer et envoyer leurs représentations théâtrales via des liens électroniques, à condition que la date de création de la pièce n'excède pas une année.

M. Djrourou a ajouté que la 12<sup>e</sup> édition de cet évènement artistique sera «virtuelle», contrairement aux précédentes sessions qui se sont déroulées sur les planches du théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, faisant savoir que le jury, qui sera désigné prochainement, suivra les représentations à la Maison de la culture via l'audiovisuel, avant de procéder à l'évaluation puis l'annonce des œuvres lauréates.

Faisant état, par ailleurs, de la sélection des trois premières œuvres par le jury, le commissaire du festival a souligné que



l'œuvre arrivée en tête du classement sera qualifiée pour participer à la prochaine édition du Festival national du théâtre professionnel d'Alger.

Il a également précisé que les lauréats se verront attribuer des récompenses financières pour les encourager et compenser les frais qu'ils ont investis dans la

production de leurs pièces.

La 12<sup>e</sup> édition du Festival du théâtre professionnel de Guelma est marquée par l'organisation de nombreuses conférences et communications en ligne par des spécialistes du quatrième art. Le public est cordialement invité à participer aux débats, précisent les organisateurs. Il est

à noter que le Festival du théâtre professionnel de Guelma est un rendez-vous important pour les passionnés du quatrième art. Cet évènement est à chaque fois une occasion pour découvrir de nouveaux talents et assister à des pièces de théâtre de haute facture

A. S.

## Cinéma

## Disney annonce «Star Wars : Rogue Squadron»

UN NOUVEAU film se déroulant dans l'univers «Star Wars», intitulé «Rogue Squadron», est prévu pour une sortie à la fin 2023 avec aux commandes la réalisatrice Patty Jenkins («Monster», «Wonder Woman»), a annoncé Disney ce jeudi 10 décembre.

Cette histoire se déroulera dans le «futur de la galaxie» et suivra «une nouvelle génération de pilotes spatiaux, qui gagneront leurs insignes et risqueront leurs vies», a dévoilé Kathleen Kennedy, la présidente de Lucasfilm, société à l'origine de la légendaire saga lancée en 1977 et rachetée par le numéro un mondial du divertissement.

Patty Jenkins, dont «Wonder Woman 1984» va sortir d'ici la fin du mois, sera la première femme à réaliser un long-métrage de la franchise Star Wars, qui «sortira en salle pour Noël 2023», a précisé Kennedy lors d'une présentation virtuelle destinée aux investisseurs du groupe Disney.

Elle a également annoncé 10 nouvelles séries estampillées «Star Wars», dont deux dérivées de «The Mandalorian» et une consacrant le retour du célèbre Lando Calrissian. L'actrice Rosario Dawson incarnera ainsi la Jedi Ahsoka Tano, qui vient de faire son apparition dans la saison 2 de «The Mandalorian», et mènera donc ses propres aventures sur Disney+, la plateforme de streaming du groupe.

R. I.

## «Trait d'union... Evaluation de l'expérience du théâtre algérien»

## Un programme riche et varié

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) organise du 12 au 14 décembre à Alger un symposium sur l'évaluation de l'expérience du théâtre algérien intitulé «Trait d'union... Evaluation de l'expérience du théâtre algérien», annoncent les organisateurs.

Prévu à la salle Mustapha-Kateb du TNA, ce symposium qui réunira des universitaires, chercheurs et des praticiens du théâtre, est organisé en collaboration avec l'Institut du théâtre arabe. Les organisateurs prévoient une série de communications sur l'histoire du

théâtre algérien, l'écriture dramaturgique en Algérie, les tendances de la mise en scène et de la scénographie, ou encore sur les traditions de jeu d'acteur dans l'histoire du théâtre algérien.

D'autres volets comme le théâtre pour enfant, la formation dans le domaine théâtral, la critique théâtrale ou encore la critique théâtrale, seront également abordés.

Le TNA propose par ailleurs au public un riche programme de pièces de théâtres algériennes et britanniques, spectacles pour enfants, ateliers de formation et rencontres

sur des textes dramaturgiques qui sont diffusés sur sa chaîne YouTube.

Du 8 au 29 décembre, le TNA diffusera des spectacles récents à l'image de «GPS», «Torchaka», «Ezzawech», «Radjine Radjine» ou encore «Bahidja», en plus de spectacles pour enfants et d'une sélection de pièces de théâtres britanniques. Le TNA organise également une série de rencontres virtuelles hebdomadaires qui mettent à l'honneur le texte dramaturgique par des lectures et des communications de critiques spécialisés.

R. C.

## «Tinfoussine S'tagherhrant»

## Un recueil en variante amazighe locale enrichit la scène culturelle

Le recueil «Tinfoussine S'tagherhrant» de contes de Ouargla et du monde, édité en variante amazighe ouarglie, est une œuvre littéraire qui est venue enrichir la scène culturelle amazighe en Algérie.

Publié par l'auteur Khaled Benahmed Fertouni, à la maison d'édition «Anzar» (Arc en ciel en tamazight), cette nouvelle édition comprend une panoplie de contes pour enfants puisés du patrimoine populaire local et de la littérature universelle, dont celle des frères allemands Grimm, traduits vers la variante ouarglie-zénète (tagherhrant),

avec une substitution des dénominations, personnages et lieux, pour rapprocher les faits du petit lecteur et les adapter à l'environnement culturel ouargli, a expliqué à l'APS Khaled Benahmed Fertouni (psychologue de formation).

«Passionné de lecture depuis l'enfance, l'idée m'est venue de contribuer, armé de la richesse littéraire et linguistique amazighe, à promouvoir la lecture en milieu des jeunes pour redonner sa place au livre en papier, dans un contexte où la scène culturelle est dominée par les nouvelles technologies», a-t-il confié.

Et de poursuivre : «Cette expérience s'est forgée à partir du patrimoine populaire transmis par le conteur ouargli des années 1940, «Tahina», du Ksar de Ouargla, que ma grand-mère m'a transmis, relatant des contes charmant aussi bien les petits que les adultes».

Ces récits littéraires, en majorité allégoriques, ont une portée morale, socio-pédagogique et culturelle visant à développer les capacités cognitives du petit lecteur pour l'imprégner de modèles de littérature locale et universelle, a ajouté l'auteur.

Cette publication de 140

pages est scindée en quatre chapitres, dont le premier afférent aux contes populaires ouarglis, le deuxième à des contes de littérature universelle des frères Grimm, alors que le 3<sup>e</sup> chapitre est dédié aux histoires du personnage populaire connu sous le sobriquet de «Djeha» et le dernier regroupe un ensemble de contes animaliers (fables). Ce recueil est la seconde publication de Khaled Benahmed Fertouni après l'édition, en 2017, d'un dictionnaire arabe-amazigh «Iwalen S'tagherhrant».

Z. D.



## Mozambique

## L'effroi des survivants des attaques terroristes

■ «Mon mari, mon fils, mon beau-frère, tous décapités par les groupes armés jihadistes qui sèment la terreur dans le nord du Mozambique depuis trois ans». Rabia Ali, grand-mère aux yeux hagards, dit son grand chagrin d'un ton monocorde.

Par Mourad M.

Comme si le choc de cette violence avait enfermé ses émotions, son regard reste sec, absent. Ça s'est passé il y a presque un an. Comme si c'était hier.

«J'ai réussi à m'échapper», raconte-t-elle à l'AFP. «Maintenant je suis ici à Metuge», dit-elle, plantée devant sa tente dans le camp du 25 Juin, qui héberge 16 000 déracinés comme elle.

Selon le gouvernement, ces déplacés sont désormais quelque 500 000, à l'intérieur de la province de Cabo Delgado (Nord-Est). Et les groupes armés ont tué plus de 2 400 personnes, dont la moitié de civils, selon l'ONG Aclied qui répertorie déjà plus de 700 attaques.

Cette femme de 50 ans a quitté en février sa région de Quissanga. Elle a marché deux jours vers ce camp situé à 60 km au nord, non loin de Pemba, capitale de la province.

Elle se contente de répondre aux questions. Ce qui la préoccupe beaucoup, aujourd'hui, c'est de savoir comment elle va pouvoir manger, avec les trois enfants et trois petits-enfants qui partagent sa tente offerte par le Programme alimentaire mondial (PAM). Deux de ses fils bénéfi-

cient de rations, qu'ils partagent en famille. C'est tout.

Les décapitations, comme le fait d'incendier les villages attaqués, sont devenues l'une des signatures des jihadistes qui terrorisent la région riche en ressources gazières.

Le mois dernier, des assaillants ont ainsi décapité et démembré cinq hommes et quinze adolescents qui participaient à un rite d'initiation. Et en avril, une cinquantaine de jeunes avaient été fusillés et décapités, apparemment pour avoir refusé de rallier les groupes armés.

Muanassa Amulia, 64 ans, a été battue et forcée d'assister à une série de décapitations dans son village. Elle pleure à chaudes larmes, inconsolable, en faisant le récit de sa tragédie. Son fils a été tué, décapité lui aussi, et, tourment sans fin, deux de ses petites-filles ont été enlevées.

Chemisier bleu à fleurs et «capulana» assorti, ce tissu traditionnel noué autour de la tête, cette grande femme digne, fine, a fui sa région pour échapper aux tortionnaires.

Elle se trouvait dans les champs avec une dizaine de villageois quand les hommes armés sont arrivés un jour de septembre. Ils les ont regroupés, avant de les mener dans le villa-



ge où le feu dévorait déjà leurs maisons.

**A partir de là, «mon cœur n'a jamais été bien»**

«Ils ont isolé les vieilles femmes et nous ont battues. Puis ils ont emmené un homme à cinq mètres et ils lui ont coupé la tête.

Puis d'autres, un par un. Décapités», raconte-t-elle, reprenant son souffle, se tordant les doigts d'angoisse.

Les joues trempées, elle termine : «Ils m'ont demandé ce que je faisais là, j'ai dit que j'étais revenue dans les champs parce que j'avais faim. Ils se sont lassés, ont recommencé à me battre avec un bâton, frappant

fort, longtemps. Enfin ils sont partis, emmenant deux filles. Mes petites-filles».

«Quand j'y pense, je ne peux ni manger ni dormir. Je ne sais pas si les filles sont vivantes. Je prie tous les jours. Je demande à Dieu qu'elles puissent revenir mais il ne se passe rien», ajoute-t-elle, rageant contre son impuissance. **M. M.**



## Commentaire

Soumission

Par Fouzia Mahmoudi

La loi sur le séparatisme en France, qui ne porte d'ailleurs plus ce nom et est désormais présentée comme une loi devant renforcer les principes de la laïcité, n'en finit plus de faire parler et de décevoir d'un côté ceux qui ne la trouvent pas assez sévère ou ceux au contraire qui la trouvent discriminante. Invitée sur France Inter jeudi, la présidente du Rassemblement National, Marine Le Pen, a ainsi de son côté reproché au président d'avoir perdu toute crédibilité sur le sujet. La veille, le gouvernement a présenté le contenu du projet de loi «*confortant le respect des principes de la République*». «*Emmanuel Macron luttant contre le séparatisme, on pouvait encore y croire il y a quelques jours, mais depuis l'interview qu'il a donnée à Brut, on ne peut plus y croire*», a déclaré la présidente du RN. Pour Marine Le Pen, l'interview accordée au média en ligne n'aurait été qu'une «*succession de soumissions au séparatisme*». «*Notamment quand le président de la République demande à ce que soit faite une liste de personnalités noires et arabes. Pour moi c'est du séparatisme, pour moi c'est du racialisme*», a-t-elle martelé. «*Lorsqu'il explique que l'islamisme (...) est la conséquence de nos propres erreurs, que c'est la conséquence d'un échec de l'intégration à la française, on en revient à la justification inadmissible de l'islamisme qui n'a évidemment rien à voir avec toutes ces causes*», a dénoncé la chef de file du RN. Et de poursuivre : «*C'est d'ailleurs si vrai que l'islamisme mène une guerre mondiale. Dans tous les pays il y a des (...) attaques islamistes*». Interrogée sur le contenu du nouveau texte présenté par le gouvernement, Marine Le Pen a déploré le fait qu'*«il manque tout à ce texte»*. «*Tout le volet sur l'immigration. Il n'y a rien sur l'idéologie salafite ni l'islamisme en lui-même. Il n'y a plus de référence à la laïcité, rien sur l'islamisme au travail*», a-t-elle conclu. Toutefois, si la dirigeante du Rassemblement National se désole publiquement de ce texte, au fond elle doit apprécier le fait qu'il soit aussi «*incomplet*», lui offrant la possibilité de continuer à porter un discours fort sur le sujet et ainsi promettre aux Français non convaincus par les mesures présidentielles qu'elle sera plus ferme et intransigeable en cas de victoire en 2022. Tout comme ceux qui estiment que ce texte est «*discriminant*» et qui pourront promettre à leur électoralat de remédier à cette loi, voire de la supprimer.

F. M.

## Corée du Nord

## Les prisonniers de guerre sud-coréens sont les grands oubliés

Après 13 jours avant l'armistice qui a mis fin à la guerre en Corée, Lee Sun-woo, un soldat sud-coréen, a été fait prisonnier et s'est retrouvé à trimer pendant plus de 30 ans dans une mine de Corée du Nord comme des milliers de ses compatriotes.

M. Lee fait partie des quelque 50 000 prisonniers de guerre sud-coréens qui n'ont pas été libérés par Pyongyang à l'issue du conflit (1950-53).

Ils ont été contraints de travailler dans les mines de charbon, dans des usines ou dans le secteur de la construction.

Leur histoire a été l'objet en juin d'une décision historique de la justice sud-coréenne qui a ordonné à Pyongyang de dédommager deux ex-détenus contraints aux travaux forcés durant plusieurs décennies.

Selon des militants, ce sont des dizaines de milliers de leurs enfants et petits-enfants qui ont pâti de leur triste destin.

M. Lee avait 24 ans quand son char a été attaqué lors de la dernière grande opération de cette guerre. Lors d'une violente explosion, il a été blessé et a perdu trois doigts.

A son réveil, il était prisonnier. «*J'ai travaillé 35 ans dans*

une mine de charbon», raconte à l'AFP M. Lee, aujourd'hui âgé de 90 ans.

Après avoir épousé une Nord-Coréenne et avoir eu des enfants, il s'est retrouvé contraint de travailler, tel un «*esclave*» au fond d'une mine.

**Ses enfants ont subi le même sort**

«*Vous ne pouvez pas vous imaginer combien c'est dur d'être un prisonnier de guerre sud-coréen*», témoigne M. Lee tout en pleurant. «*Vos enfants vous en veulent*».

A la retraite, M. Lee, alors âgé de 77 ans, a risqué sa vie pour rentrer chez lui.

«*Je me disais que cela n'était pas grave de mourir trois jours plus tard si seulement je pouvais retourner dans ma ville natale, retrouver mes proches et me rendre sur les tombes de mes ancêtres*», explique-t-il.

Vivant près de la frontière chinoise, il a traversé à la nage avec son fils la rivière qui sépare les deux pays.

De là, ils ont fait défection en Corée du Sud, où il a découvert qu'il était officiellement décédé : tous les prisonniers de guerre avaient été déclarés morts au combat.

Pyongyang a envahi la Corée du Sud en 1950 et jusqu'à l'armistice, des centaines de milliers de soldats ont été faits prisonniers des deux côtés de la Zone démilitarisée (DMZ).

Aux termes de la Convention de Genève de 1949, les Etats ne peuvent pas détenir un prisonnier de guerre après la fin d'un conflit mais Pyongyang a autorisé le retour de seulement 8 343 Sud-Coréens.

En 2014, un rapport de l'ONU a estimé qu'au moins 50 000 prisonniers de guerre sud-coréens sont demeurés au Nord après la guerre, et qu'environ 500 étaient toujours en vie.

Ils ont été les grands oubliés des cinq sommets intercoréens, la question de leur rapatriement n'étant pas une priorité.

Les anciens soldats sud-coréens sont considérés comme «*hostiles*» au régime et cet opprobre se transmet au fil des générations.

«*Les enfants et petits-enfants des prisonniers de guerre sont obligés de vivre et travailler dans les régions minières*», affirme Joanna Hosaniak, de l'Alliance des citoyens pour les droits de l'homme en Corée du Nord, une ONG basée à Séoul.

Le ministre de la Sécurité et de la Documentation sahraoui

# La guerre contre l'occupation «pourrait s'étendre au territoire marocain»

■ Le ministre de la Sécurité et de la Documentation sahraoui, Abdallah Lahbib Bilal, a affirmé, jeudi, que de «*lourdes pertes humaines et matérielles ont été infligées aux forces de l'occupation marocaines*», n'écartant pas «*l'extension des batailles au territoire marocain, comme ce fut le cas lors de la première guerre de libération*».

Par Moncef G.

Dans un entretien à l'APS, M. Abdallah Lahbib n'a pas écarté «*l'éventualité de voir les batailles s'étendre au territoire marocain comme ce fut le cas lors de la première guerre de libération*», soulignant que «*le champ de bataille ne se limitera pas au mur de la honte mais s'étendra à travers tout le territoire du Sahara occidental, et même au territoire marocain, comme ce fut le cas lors de la première guerre de libération*».

«*L'armée sahraouie compte beaucoup sur son peuple dans les villes occupées, et elle peut à tout moment l'impliquer dans la bataille*», a soutenu le ministre sahraoui, se félicitant de «*la forte adhésion du peuple sahraoui dans toute sa composante, aussi bien dans les villes occupées, que dans les camps, à l'étranger et la diaspora autour de son armée et du Front Polisario, son unique représen-*



PH. &gt; D. R.

tant légal, ce qui l'habilitera à vaincre l'occupation quelle que soit la force de ses alliés». L'armée sahraouie a réalisé «*des résultats très positifs*» après près d'un mois du déclenchement de la lutte armée, en riposte à la violation de l'accord de cessez-le-feu le 13 novembre dernier, a-t-il fait savoir, notant que «*des pertes humaines importantes ont été enregistrées dans les rangs de l'armée marocaine*», et ce de par les pertes matérielles essuyées suite à la destruction totale de plusieurs sites militaires marocains par les attaques intensives menées au quotidien.

Il a précisé, en outre, que le plus important acquis pour l'armée sahraouie «*est d'avoir le moral au beau fixe*», ajoutant que les soldats sahraouis sont animés «*par une forte volonté de sacrifice et de mourir en martyrs, contrairement aux éléments de l'armée marocaine qui vivent un état de stress (...),*

voire de peur, de confusion et de dépression».

«*Le régime du Makhzen habitué au mensonge fait une omission des pertes enregistrées qu'il ne reconnaît même pas*», pis encore, «*il menace les familles marocaines pour ne pas divulguer les informations sur le nombre de morts et de blessés, sous prétexte de préserver la sécurité nationale et de permettre à la fois à l'armée et au peuple de garder le moral*».

## Le retour de la cause sahraouie sur la table de l'Union africaine (UA), un nouvel élan pour l'affaire

Concernant la présence de mercenaires étrangers parmi les rangs des soldats de l'armée marocaine, le ministre sahraoui a fait savoir que «*l'occupation marocaine a été renforcée, lors de la première étape de la guerre de libération (soit*

depuis 1975 à 1991) par les forces françaises et des experts étrangers, notamment lors de la construction du mur de la honte. Ce n'est pas étonnant que cela se reproduise».

S'agissant de la décision des présidents et des gouvernements de l'UA, lors du 14<sup>e</sup> sommet extraordinaire, relative à la réintroduction du dossier de la cause sahraouie dans l'agenda du Conseil de sécurité de l'UA, le même intervenant a affirmé que cette décision «*constitue un nouvel élan pour ladite cause afin de parvenir à une solution juste et équitable conformément aux principes du droit de l'UA qui stipule l'impératif respect des frontières héritées au lendemain de l'indépendance*».

«*La cause sahraouie est une cause purement africaine et le Conseil de sécurité de l'UA constitue son champ naturel. Il est donc logique que ce dernier cherche à trouver une solution équitable à cette cause dans le cadre de ses prérogatives*», a-t-

il poursuivi.

Selon le même responsable, l'UA était «*un partenaire efficace*» dans l'élaboration du projet de règlement de l'UA depuis le début, mais «*elle a été écartée en raison des interventions de certains membres permanents du Conseil de sécurité qui soutiennent l'occupation marocaine*».

Il a appelé, dans ce sens, «*l'occupation marocaine à se ressaisir et à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination en toute liberté afin de retrouver la sécurité et la stabilité dans la région*», affirmant que le Front Polisario «*respectera les choix de son peuple*».

Mettant en garde «*le régime de l'occupation marocaine quant au recours à la violence*», le ministre sahraoui a appelé la Communauté internationale «*à rendre justice au peuple sahraoui et lui permettre d'exercer son droit à l'autodétermination et ce, conformément à la légalité internationale*». **M. G.**

### Covid-19/ Maroc

## 3 345 nouveaux cas et 65 décès en 24 heures

LE MAROC a enregistré jeudi un total de 3 345 nouveaux cas d'infection au Covid-19, portant ainsi le bilan à 391 529 cas confirmés dans le pays, a annoncé le ministère marocain de la Santé.

Le nombre de décès dus au coronavirus a augmenté de 65, au cours des dernières 24 heures, pour s'établir à 6 492, indique le bulletin quotidien du ministère de la Santé.

Selon la même source, 965 personnes atteintes du virus sont dans un état sévère ou critique, dont 87 sous intubation.

Le ministère invite les citoyens à porter les masques de protection, à respecter les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire ainsi que les mesures préventives prises par les autorités marocaines.

### 28 décès et 3 941 contaminations en milieu scolaire en Tunisie

Vingt huit décès et 3 941 cas confirmés d'infection au coronavirus ont été recensés en milieu scolaire en Tunisie, dont 2 572 se sont rétablis, depuis la rentrée scolaire, le 15 septembre dernier, jusqu'au 9 décembre 2020, soit un taux de guérison de 70,1 %, indique le ministère de l'Éducation.

Selon le dernier bilan du ministère, publié jeudi soir, il s'agit de 1 721 élèves dont 1 157 ont guéri, 1 768 enseignants, dont 1 264 se sont rétablis. **Maya H.**

### Dialogue politique libyen

## Nouvelle réunion sur le mécanisme du choix de l'autorité exécutive

Une nouvelle réunion des membres du Forum de dialogue politique libyen a été convoquée pour jeudi, a annoncé la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), précisant que le but de la rencontre est de «*poursuivre la discussion sur le consensus relatif au mécanisme de sélection de l'autorité exécutive*».

Lors de la dernière réunion du Forum de dialogue politique libyen, le Groupe de travail politique du Comité international de suivi sur la Libye a encouragé tous les participants au dialogue à «*convenir rapidement, sous les auspices de la Manul, des modalités susceptibles de permettre la mise en place*

du Conseil de présidence restructuré et du nouveau gouvernement d'unité nationale», indique un communiqué de la Mission.

Selon le texte, le Groupe a également appelé toutes les parties prenantes libyennes à garantir l'intégrité du processus, à faire preuve de modération dans leurs déclarations publiques et à s'abstenir de tout discours de haine et de rhétorique.

«*Vous avez fait des pas en avant importants et suscité les espoirs et les attentes du peuple libyen sur la tenue d'élections. Il reste encore beaucoup de travail à faire*», a dit l'Américaine Stephanie Williams, représentante spéciale de l'ONU par intérim, aux par-

ticipants.

Au total, 75 composantes libyennes, choisies sous la supervision des Nations unies, participent au Forum, représentant des députés et des membres du Conseil suprême d'Etat (représentant consultatif), des notables et des représentants des trois régions (Tripoli, Cyrénaïque et Fezzan).

Depuis la chute du gouvernement de l'ancien dirigeant Mâammar Kadhafi en 2011, la Libye peine à effectuer sa transition démocratique face aux violences croissantes et à la division politique du gouvernement entre autorités orientales et occidentales.

Aymen B.





Voile / JO-2020

## La sélection algérienne en stage du 14 au 24 décembre à Alger

LES SÉRIES olympiques de la sélection algérienne de voile (RSX et Laser Standard) effectueront un stage de préparation, du 14 au 24 décembre à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage (Alger), a-t-on appris, jeudi, auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAV).

Dans une déclaration à l'APS, le président de la FAV, Hacène Djilali, a indiqué que ce «stage qui regroupera 12 athlètes, est en prévision des prochaines échéances internationales, à savoir les Jeux olympiques de Tokyo (JO-2020) et les Jeux méditerranéens d'Oran en 2022».

«Les athlètes convoqués passeront les tests PCR, prévus par le protocole sanitaire avant le début du regroupement», a-t-il ajouté.

Ce stage de la sélection nationale avait été reporté à deux reprises à cause de la hausse des cas de Covid-19 au niveau national durant le mois de novembre.

La sélection nationale a déjà effectué trois stages de préparation en vue des importantes échéances internationales à venir. Le premier au mois d'août, puis un second en septembre et le dernier en octobre, toujours à l'Ecole nationale des sports nautiques

et subaquatiques.

Lors des prochains Jeux olympiques d'été, prévus du 23 juillet au 8 août 2021 à Tokyo, deux athlètes algériens ont déjà décroché leur qualification.

Il s'agit de Hamza Bouras et Amina Berrichi, sacrés champions d'Afrique en octobre 2019.

Concernant la spécialité Laser Standard, la FAV espère bénéficier d'une invitation (wild-card) pour permettre au tandem Wassim Ziani - Karassane Maliya de participer à ces Olympiades.

Un espoir plus que permis pour la voile algérienne, car la Fédération internationale devrait proposer un quota de 18 wild-cards aux nations qui n'ont pas réussi à qualifier leurs véliplanchistes pour Tokyo, selon la même source.

### Liste des athlètes concernés par le stage :

RSX : Hamza Bouras - Ramzy Boudjatit - Amina Berrichi - Katia Belabès, Lina Ait-Ali Slimane, Fayçal Benceraïa, Ramy Boudrouma, Islem Benaka.

Laser Standard : Ziani Wassim - Karassane Maliya, Maïssa Abdelfatah, Oussama Benceraïa.

UNAF U20

## Touati se blesse et quitte le stage

LE STAFF TECHNIQUE de la sélection nationale des U20 devra composer avec l'absence de l'attaquant du Paris SG, Hussayn Touati, lors du tournoi UNAF de la catégorie.

«En effet, après les premiers examens médicaux effectués, il s'est avéré que Touati souffrait d'une blessure avant même l'entame du stage, ce qui a amené

le staff médical de la dispenser de prendre part au tournoi», a annoncé la FAF dans un récent communiqué de presse.

Pour rappel, l'équipe nationale des moins de 20 ans se rend aujourd'hui à Tunis pour prendre part au tournoi UNAF des U20, qualificatif à la CAN 2021.

EN U17

## Stage du 12 au 18 décembre

La sélection nationale des U17 sera de nouveau sur le pont dans le cadre de sa préparation pour le tournoi UNAF qui aura lieu à Alger en janvier 2021 et qualificatif à la CAN de la catégorie.

Les Verts passeront les deux premiers jours du stage à l'hôtel Fardy Lily de Ben Aknoun, avant

de rejoindre le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa le lundi 14 décembre jusqu'à la fin du regroupement.

Ces deux jours à passer loin du CTN sont dictés par les mesures sanitaires que la direction du Centre prend pour désinfecter les lieux après le départ de la sélection U20.

FAF

## La DCGF félicite l'AS Ain M'lila pour sa gestion

DANS UN RÉCENT communiqué de presse de la Fédération algérienne de football, la Direction de contrôle de gestion et des finances a tenu à évoquer les efforts consentis par l'AS Ain M'lila sur le plan administratif.

La DCGF «enregistre avec satisfaction le travail accompli par le club de l'AS Ain M'lila, notamment sur le plan administratif, à travers le dossier bien

ficelé, dans le fond et dans la forme, remis à la fédération».

La FAF a rappelé, dans son communiqué de presse, que sept clubs seulement ont «satisfait les préalables pour l'obtention de la Licence de club professionnelle». Il s'agit du NC Magra, de la JS Kabylie, de la JS Saoura, du WA Tlemcen, de l'US Biskra de l'AS Ain M'lila et du Paradou AC.

Ligue des champions d'Afrique

# Le MCA sommé de rejouer le match face aux Béninois ?

■ Il semble que le Mouloudia d'Alger n'a pas entrevu encore le bout du tunnel quant à la question de sa qualification pour les seizièmes de finale de la Ligue des champions, après le forfait de la formation béninoise des Buffles de Borgou qui ne s'était pas déplacée vendredi dernier au stade du 5-Juillet pour disputer le match retour du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique.



Le Mouloudia attend la décision de la CAF

Par Mahfoud M.

À insi, des bruits de couloir indiquent que le match, prévu la semaine passée, devrait être rejoué, sachant que les Béninois ont présenté des preuves selon lesquelles les dirigeants du doyen des clubs algériens n'ont pas répondu à leurs mails demandant une aide pour entrer en Algérie, eu égard, disent-ils, à la fermeture des frontières aériennes, pour éviter la propagation du Covid-19. Une source proche de la CAF indique qu'un vote a été effectué au niveau de la commission de compétition de la CAF et la majorité des membres ont opté pour la reprogrammation du match, alors que certains ont demandé à ce qu'il se joue dans un pays neutre. Intervenant dans l'émission «Football magazine» de la radio Chaîne 3, le dirigeant du Mouloudia, Aouf, a affirmé que la direction n'a reçu aucune infor-

mation officielle de la part de la CAF, et qu'il a entendu dire que le match pourrait être reprogrammé, tout en ajoutant qu'il attend le verdict qui sera prononcé aujourd'hui samedi, avec la décision prise par la commission de la CAF. «Nous avons tout fait au début pour aider les Béninois en leur proposant de faire jouer les deux matchs à Alger, et en prenant en charge tous leurs frais, mais ils ont refusé», a souligné Aouf qui avouera avoir été surpris ensuite

par la demande des Béninois de les prendre avec eux dans le même avion à Alger pour jouer la manche retour et ensuite les aider à regagner Cotonou en leur affrétant un avion spécial. «Il est clair que nous avions refusé car nous sommes en crise financière comme tous les clubs africains et même internationaux, avec cette pandémie qui a plombé les finances de tout le monde», a expliqué Aouf.

M. M.

## Ifri, nouveau sponsor du club

En grandes difficultés financières, le Mouloudia Club d'Alger a signé un contrat de sponsoring avec la société Ifri qui pourrait lui permettre de réaliser différents projets.

Le doyen des clubs algériens a indiqué, dans un communiqué sur sa page officielle Facebook, avoir signé un contrat de sponsoring d'un an avec la société

Ifri. La marque de boissons va injecter de précieuses liquidités afin d'aider le club à aborder au mieux les différentes compétitions qu'il aura à disputer cette saison. Le Mouloudia, en proie à une crise financière forte, projette notamment de créer un centre de formation pour suivre le chemin du Paradou ou de la JSK, notamment.

Classement FIFA

## L'Algérie boucle 2020 à la 31<sup>e</sup> place

La sélection algérienne de football a terminé l'année à la 31<sup>e</sup> place au classement de la Fédération internationale (Fifa), dont l'édition du mois de décembre a été publiée jeudi.

Sur le plan continental, l'Algérie préserve sa troisième place, derrière le Sénégal (20<sup>e</sup>) et la Tunisie (26<sup>e</sup>). Qualifiée avant terme pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, reportée à 2022, l'équipe nationale reprendra du service en mars prochain en disputant les deux derniers matchs des éliminatoires : en déplacement face à la Zambie (90<sup>e</sup>) et à domicile devant le Botswana (146<sup>e</sup>).

Sur les trois dernières années, l'Algérie fait mieux qu'en 2017 quand elle avait terminé l'exercice civil à la 58<sup>e</sup> place, 2018 (67<sup>e</sup>) et 2019 (35<sup>e</sup>).

Dans le haut du tableau, la Belgique remporte pour la troisième fois consécutive le titre d'Equipe de l'année du classement mondial Fifa.

Au total, «352 matches ont eu lieu en 2020. Jamais depuis 1987 (323 matches), aussi peu de matches se sont déroulés au cours d'une année civile. 2020 a certes été grandement perturbé par la pandémie de coronavirus (Covid-19)», précise la

Fifa. Vainqueurs de six de leurs huit matches en 2020, les Belges ne sont d'ailleurs pas les seuls à voir leur position inchangée. Leurs trois poursuivants – la France (2<sup>e</sup>), le Brésil (3<sup>e</sup>) et l'Angleterre (4<sup>e</sup>) – gardent en effet leur rang respectif. Seul changement dans le Top 5 par rapport à 2019, le Portugal fait son apparition à la 5<sup>e</sup> place de la hiérarchie mondiale.

La «Progression de l'année» est à mettre à l'actif de la Hongrie (40<sup>e</sup>) qui, grâce à ses gains de 44 points et 12 places, termine le cycle dans le Top 50. Sur les huit matches que les Magyars ont disputés en 2020, ils n'en ont perdu qu'un (face à la Russie). Autres progressions annuelles notables, celles de l'Equateur (56<sup>e</sup>, +41 points par rapport à décembre 2019), de Malte (176<sup>e</sup>, +32 points), du Brésil (3<sup>e</sup>, +31 points) et de la Guinée équatoriale (134<sup>e</sup>, +31 points). De son côté, le Burundi (138<sup>e</sup>) collecte 29 points et fait le bond en avant le plus significatif en grimpaant de 13 places. Le prochain classement mondial Fifa sera publié le 18 février 2021.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Gaz naturel à Chellata/ Béjaïa

## Raccordement de 642 foyers

APRÈS plusieurs villages des communes de Tichy, d'Akbou et Barbacha et Béni Djéllil, quelque 642 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel en fin de semaine dernière au niveau des villages de Taourirt et Feldhen, dans la commune de Chellata qui se trouve à plus 1 200 m d'altitude. «D'autres villages de la localité seront raccordés prochainement, soit dans quelques semaines seulement», a-t-on appris. 1 400 autres foyers sont concernés par ce programme dont les conduites sont en phase de contrôle. Dans une semaine ou deux, les foyers concernés seront également branchés, nous dit-on. Ceci, pendant que 900 foyers seront également raccordés dans les prochains mois. Un programme est en phase d'étude et les consultations seront menées vers la fin du mois en cours afin de désigner les entreprises qui devraient effectuer la pose des réseaux qui seront répartis en deux lots et les travaux de branchement. Selon la cellule de communication de la wilaya,

«tous les programmes de raccordement au gaz naturel inscrits auparavant au profit de la commune de Chellata, gelés suite à la crise financière qui a affecté le pays les années précédentes, ont été dégelés», a déclaré le responsable de la Sadeg. Et d'ajouter : «Des entreprises spécialisées seront désignées après la parution des avis d'appels d'offres dans les médias et l'ouverture des plis». Notons que 438 foyers ont également été raccordés au gaz de ville dans la municipalité de Boukhélifa, située aussi dans une zone montagneuse. Deux villages, où les travaux de réalisation des réseaux sont en cours, sont concernés, pour le moment, parmi les 18 autres villages. Plus de 1 700 foyers seront branchés à la fin des travaux de ce programme très attendu par les habitants. D'ailleurs, «5 lots seront livrés dans les deux semaines à venir», a-t-on appris. D'autres hameaux sont concernés par le raccordement au gaz naturel dans cette localité déshéritée. **H. Cherfa**

Météo/Prévisions

## Des pluies affecteront les wilayas du nord du pays

DES PLUIES, parfois sous forme d'averses orageuses accompagnées de chutes de grêle, affecteront plusieurs wilayas du Centre et de l'Ouest du pays à partir de ce vendredi après-midi (hier, ndlr), selon un Bulletin météo spécial émis par le Centre national de la météorologie. Les wilayas concernées par cette alerte de niveau Orange sont : Tizi-Ouzou, Bouïra, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Guelma, Souk-Ahras, Constantine, Mila, Bordj-Bou-Arréridj et Sétif, où la quantité de pluie estimée varie entre 30 et 50 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm durant la validité de ce BMS qui s'étalera de vendredi 15h00 à samedi 15h00. Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses affecteront les wilayas de Boumerdès, Alger, Blida, Médéa, Tissemsilt, Saïda et le nord de Tiaret, ajoute la même source, précisant que les quantités estimées vont de 20 à 30 mm et peuvent atteindre ou dépasser localement les 40 mm. La validité de cette alerte de niveau orange s'étale du vendredi à 15h00 au samedi à 9h00, précise le BMS qui prévoit également, pour ces wilayas, des rafales de vent sous orages durant la période de validité de ce bulletin.

**Des rafales de vent pouvant dépasser les 80 km/h sur les wilayas de l'Ouest**

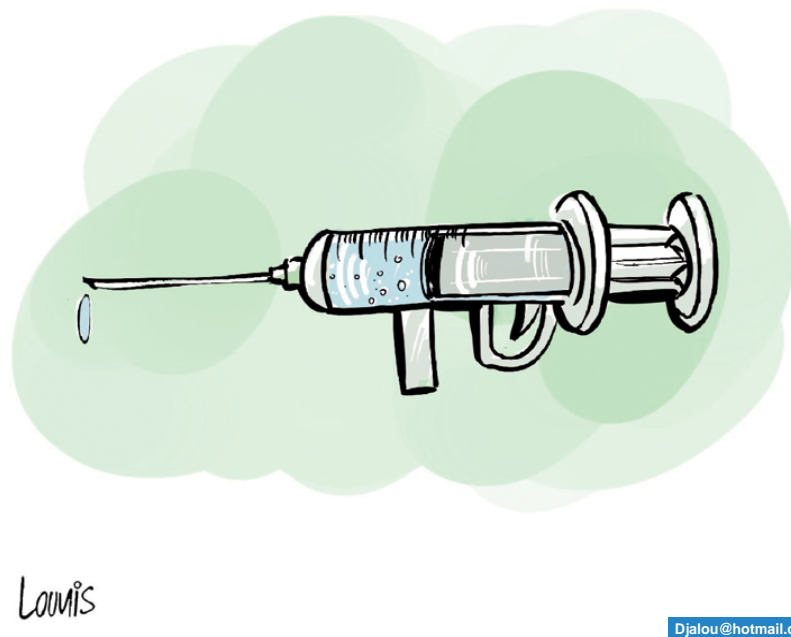
Des vents forts souffleront,

parfois en rafales, vendredi et samedi, sur les wilayas de l'Ouest du pays, annonce, dans un Bulletin météorologique spécial (BMS), le Centre national des prévisions météorologiques. Les wilayas concernées sont Tlemcen, Ain-Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tissemsilt, Relizane, Sidi-Bel-Abbès, Mascara, Saïda, Naâma, El-Bayadh, Tiaret, Laghouat, M'sila et Djelfa, précise le BMS, préconisant un niveau de vigilance «Orange».

Les vents souffleront de 60 à 70 km/h d'ouest à sud-ouest, avec des rafales atteignant ou dépassant parfois les 80 km/h durant la période de validité de ce bulletin qui s'étale du vendredi à 12h00 au samedi à 12h00, ajoute-t-on.

**M. O.**

## Coronavirus: L'arme que tout le monde veut avoir



Djalou@hotmail.com

Tweet de Djerad au sujet des manifestations du 11 décembre 1960

## «L'Algérie de demain aspire à maintenir sa mémoire vivante»

■ Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé, hier, à l'occasion de la commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, que «l'Algérie de demain aspire à maintenir sa mémoire vivante et à faire de son histoire un modèle pour les générations futures».

Par Hocine Y.

«60 ans après les manifestations du 11 décembre 1960, un référendum populaire sur l'indépendance qui a donné un nouvel élan à la guerre de Libération. Des manifestations qui ont eu un echo à travers le monde et qui ont fait entendre à l'ONU la voix du peuple qui a défendu son identité et fait avorter les plans colonialistes», a écrit M. Djerad dans un tweet. «L'Algérie de demain aspire à maintenir sa mémoire vivante et à faire de son histoire un modèle pour les générations futures, pour que nul n'oublie», a ajouté le Premier ministre. Les manifestations du 11 décembre 1960 ont été un véritable tournant dans la lutte pour la libération de l'Algérie, rendant la voix du peuple plus audible au niveau international et invalidant définitivement les thèses des défenseurs d'une Algérie française. Cet événement historique qui a marqué la

mémoire des hommes s'est déroulé dans un contexte particulier, à quelques jours seulement de la date à laquelle l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) devait étudier la question algérienne, une séance programmée pour le 19 du même mois. Les cris des Algériens appelant à l'indépendance et leurs slogans favorables à une Algérie indépendante ont résonné jusqu'à l'intérieur du siège de l'ONU dont les membres ont définitivement compris de quel côté se tenait le peuple. Le 19 décembre 1960, comme prévu, l'Assemblée générale de l'ONU vote la résolution 1573 reconnaissant au peuple algérien son

droit «à l'autodétermination». Un triomphe pour les Algériens qui, depuis le début de la guerre de Libération, avaient payé le prix fort au maquis comme dans les villes. A partir de cette date, des pays membres de l'ONU y ont vu plus clair dans la question algérienne. Des hommes comme M'hamed Yazid, Lamine Debaghine, Mohamed-Seddik Benyahia et bien d'autres qui avaient pour charge de faire entendre la voix du peuple algérien à l'étranger, ont réalisé des avancées considérables précisément grâce aux manifestations du 11 décembre 1960. Des manifestations qui ont changé le cours de l'histoire.

**H. Y.**

Tizi Ouzou

## Six véhicules prennent feu dans un garage

SIX véhicules ont pris feu, dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'intérieur du garage d'une maison située au village Ait

Lahcène dans la commune de Beni Yenni (35 km au sud-est de Tizi Ouzou), causant leur destruction. Selon les indications fournies par la Protection civile, l'alerte a été donnée jeudi vers 2h du matin, nécessitant l'intervention des pompiers des unités de Ouadhias et Ain El Hammam pour circonscrire l'incendie déclaré dans un garage au rez-de-chaussée d'une maison de deux étages. Les six véhicules ont été réduits en cendres, alors que trois autres, stationnés dans un garage mitoyen, ainsi que deux appartements situés au-dessus ont pu être épargnés. L'origine de l'incendie n'a pas été précisée.

**Hamid M.**

France

## «Risque élevé» que la propagation du Covid-19 reparte à la hausse

IL EXISTE un «risque élevé» que la propagation du coronavirus (Covid-19) reparte à la hausse «dans les prochaines semaines en France», prévient l'organisme Santé publique France. «Après quatre semaines de décroissance de l'épidémie, l'évolution actuelle suggère un risque élevé de voir la circulation du virus à nouveau augmenter dans les prochaines semaines

en France et appelle à la plus grande vigilance, notamment dans la perspective des fêtes de fin d'année», écrit l'agence sanitaire dans son dernier bulletin épidémiologique. Le gouvernement a annoncé jeudi soir un prudent déconfinement à partir du 15 décembre, tout en maintenant ou ajoutant des restrictions sanitaires par rapport à son plan initial. Un couvre-feu entrera en

vigueur à partir de 20h tous les jours, y compris le 31 décembre (mais pas le 24), et les cinémas, théâtres et musées resteront fermés au moins jusqu'au 7 janvier. Le chef de l'Etat avait conditionné l'allègement des restrictions à un objectif de pas plus de 5 000 nouveaux cas par jour, alors qu'il se situe à environ 10 000 actuellement.

**R. I.**